DÉROULEMENT DE LA FORMATION THÉORIQUE À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation théorique

Ils sont multiples et se concentrent sur la sécurité routière, la responsabilisation des conducteurs et l'adaptation aux nouvelles technologies de mobilités.
Les infractions routières les plus dangereuses font désormais l'objet de sanctions plus sévères et l'utilisation du téléphone portable au volant est plus lourdement sanctionné.
De nouvelles infractions ont été créées pour encadrer l'utilisation des véhicules autonomes.
Ces changements visent à garantir la sécurité, l'adaptation et la régulation dans ce nouveau contexte.

Le déroulement de la formation

La formation théorique ou ETG peut se réaliser de plusieurs manières :

-**En ligne** : Via Pass Rousseau.
Vous avez accès en illimité au cours, tests et examens blancs pour une durée de 6 mois après souscription.
Vous pouvez vous connecter n'importe où et à n'importe quelle heure, du moment que vous avez un accès internet.

-**En salle sur site** : 20 rue du pont de Caville, 81200 Mazamet – 59 Boulevard Carnot, 81270 Labastide Rouairoux – 3 rue Charles Barthes, 34220 Saint Pons de Thomières.
Les cours de code en salle peuvent vous aider sur beaucoup de thèmes tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, le port de la ceinture de sécurité, la fatigue…
Soit avec un support média (DVD) ou avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
Les cours sont collectifs.
En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Toutes les semaines vous recevez un cours par mail qui sera corrigé en salle en fin de semaine

Horaires :
Labastide : Lundi 17-19h et Jeudi 17-19h (correction du cours à 17h),
Mazamet : Mardi 17-19h et vendredi 17-19h (correction du cours à 17h),
Saint Pons : Mercredi 17-19h et samedi 10-12h Saint (correction du cours à 10h).

Comment se déroule l'examen ?

Pour passer le code, vous devez être inscrit dans un centre agrée (la poste, sgs, dekra, veritas,…)
L'auto-école peut vous inscrire à l'examen à votre place.

Le prix de l'inscription s'élève à 30€ et se fait directement sur le site du centre choisi. Une convocation vous ai envoyé pour valider votre inscription.
Cette convocation et votre carte d'identité (ou passeport) devront être présentés avant de commencer l'épreuve.

Une fois la vérification d'identité effectuée, l'examinateur invite les candidats à éteindre leur téléphone et à prendre place dans la salle d'examen équipée de tablettes et de casques audio.

Il leur rappelle les consignes de l'épreuve, puis les invite à visualiser une vidéo de présentation du règlement. Cette vidéo est aussi l'occasion pour les candidats de régler le son et la luminosité de la tablette. Avant de débuter l'examen, le candidat libre peut s'essayer à un rapide test de 3 questions afin d'appréhender le fonctionnement de la tablette.

L'examen peut ensuite commencer. Il dure 30 minutes et comporte 40 questions à choix multiples. Afin d'être reçu, le candidat doit faire un maximum de 5 fautes soit 35 réponses bonnes sur 40. Pour cela le candidat a 30 secondes pour répondre à chaque question. Un chronomètre est affiché pour chaque question pour lui indiquer le temps restant.

L'examen étant sur tablette, chaque candidat reçoit une série aléatoire de 40 questions, sur les 10 thèmes du code de la route. Le risque de fraude est limité de la sorte.

Vous aurez les résultats 24h après l'examen.

Conditions de passage

À partir de 15 ans dans le cadre de l'apprentissage de la conduite (conduite accompagnée.

Avoir votre numéro NEPH.